



NOTE D'INFORMATION N°2

Circonscription EVREUX III

A afficher en salle des maîtres



Référence : circulaire 2014-107 du 18/08/2014

Fonctionnement et projet RASED

Cette note d'information vise à rappeler le fonctionnement du RASED, le bénéfice des personnels qui y sont affectés et leur complémentarité avec les actions mises en œuvre par chaque enseignant, en classe.

I – GENERALITES

« Dès qu'un élève rencontre une difficulté dans ses apprentissages scolaires, une aide lui est apportée à l'école ». Cette phrase sous-entend les différents niveaux d'aide qui peuvent être apportés dès le repérage d'une difficulté scolaire, par le professeur de la classe.

Le premier niveau d'aide est interne au fonctionnement de la classe. A partir d'une progression rigoureuse de son enseignement et d'une évaluation régulière des élèves, l'enseignant propose des outils de remédiation et de différenciation pour les élèves repérés en difficulté.

Lorsque la difficulté devient persistante, malgré les gestes professionnels mis en œuvre, l'équipe pédagogique doit faire appel à l'expertise des enseignants spécialisés et des psychologues scolaires qui occupent « une place fondamentale » non « substituable à aucune autre ». Le RASED doit alors être sollicité.

Placé sous l'autorité de l'IEN, le RASED est composé de trois catégories de professionnels :

- Les maîtres E (aide à dominante pédagogique)
- Les maîtres G (aide à dominante relationnelle)
- Les Psychologues de l'Education Nationale

Les enseignants du RASED travaillent en concertation, au sein du réseau et au sein des écoles. Les différentes formes de préventions et d'aides étant parfois complémentaires.

II – LA PREVENTION

Le RASED est une composante essentielle de « la prévention des difficultés scolaires et des risques de décrochage scolaire des élèves ». Ses membres sont donc des personnes ressources non seulement au service direct des élèves mais également en appui des compétences des équipes enseignantes.

Cette prévention s'exerce à tout moment de la scolarité et peut revêtir différentes formes : évaluations, observations, participation aux conseils des maîtres et aux réunions d'équipe éducative. Elle peut également venir en soutien de projets portés par l'équipe enseignante. Enfin, elle peut compléter un partenariat établi entre l'école et les familles.

Les indicateurs principaux de prévention, identifiés pour cette année scolaire relèvent d'abord de la fluidité du parcours de l'élève :

- L'entrée en maternelle : Renforcer la co-éducation.
- La liaison entre la GS et le CP : Éviter des ruptures tout autant affectives que pédagogiques.
- L'accompagnement des élèves de CE1 dédoublés : préparer le désétayage pour réussir en CE2.
- L'entrée au collège : Savoir identifier ses émotions et cultiver l'estime de soi.

Par ailleurs, grâce à leur expertise, les enseignants spécialisés concourent à l'analyse des évaluations proposées aux élèves, à l'initiative des enseignants ou du ministère de l'Education Nationale. Ils peuvent identifier les besoins d'un élève ou d'un groupe d'élèves et proposer des axes de travail, en conseil des maîtres.

Dans le cadre de la maîtrise des savoirs fondamentaux, je rappelle que les prises en charge doivent cibler prioritairement les élèves en grandes difficultés face à l'apprentissage du code et à la construction du nombre. Pour rappel, l'enseignant spécialisé intervient « *en complément et en articulation avec des aménagements pédagogiques et des actions de soutien mises en place* ». J'insiste particulièrement sur le travail en synergie entre l'enseignant de l'élève et l'enseignant spécialisé. Ce dernier peut apporter des conseils sur les aménagements et les démarches mises en œuvre en classe. Il doit également veiller au transfert entre la prise en charge de l'élève et l'apprentissage en classe.

Enfin, le psychologue de l'Education Nationale tient une place plus particulière dans les relations entre l'école, l'élève et sa famille. Il mène des entretiens avec ces trois composantes du triangle éducatif « *pour mieux comprendre la situation d'un élève* » et ainsi mieux conseiller l'équipe scolaire et éventuellement la famille de l'élève.

III- LA DEMANDE D'AIDE

Il faut distinguer les mesures de prévention et les prises en charge.

Concernant les actions de prévention : elles relèvent d'une collaboration étroite entre le RASED et l'école, dont les modalités relèvent de leurs compétences respectives. Chaque RASED me rendra compte, en janvier et en juillet des actions de prévention menées, tant sur un plan quantitatif que qualitatif.

Concernant les prises en charge : dès qu'une prise en charge est envisagée, pour plusieurs séances, l'enseignant adressera une demande de prise en charge étayée par un PPRE qui inclura cette aide, au RASED. Comme tout projet, une prise en charge doit être évaluée, et indiquée dans le PPRE. Chaque RASED me rendra également compte, selon les mêmes modalités que ci-dessus, des prises en charge individuelles.

Je rappelle que le maître G ne peut intervenir qu'après accord écrit de la famille.

IV- REPARTITION GEOGRAPHIQUE des RASED

La répartition est inchangée depuis l'an dernier. Elle est ainsi organisée :

	ANTENNE 1			ANTENNE 2			ANTENNE 3			ANTENNE 4		
	Psy EN	maitre E	maitre G	Psy EN	maitre E	maitre G	Psy EN	maitre E	maitre G	Psy EN		
	Mme Tanné	Mme Plault	Mme Mauger	Mme Morisson	M Roussel	Mme Boesinger	Mme Assailly	M Moreau	Mme Lecanu	Mme Breuil	**	**
Arnières-sur-Iton												
Aulnay-sur-Iton												
Aviron												
Avrilly (Chambois)												
Bacquepuis												
Bérengenville												
Bernienville												
Caugé												
Claville												
Gauville												
Glisolles												
Quittebeuf												
Sacquenville												
Evreux - Navarre EE												
Evreux - Joliot Curie												
St-Sébastien - Le Forestier EE												
Evreux - La Forêt EE												
Evreux - Michelet EE												
Evreux - R. Rolland EE												
St-Sébastien - M. Laurencin												
Evreux - J. Macé												
La Bonneville												
Le Plessis-Grohan												
Les-Baux-Ste-Croix												
Les Ventes												
Evreux - Navarre EM												
St-Sébastien - Le Forestier EM												
Evreux - Michelet EM												
Evreux - R. Rolland EM												
Evreux - M. Marchand												
Evreux - P. Picasso EM												
Evreux - R. Desnos EM												
Evreux - Rochereuil												